

Conseil d'établissement École du Lac-des-Fées



Rapport annuel 2015-2016

« Au rythme de la réussite! »

À l'école du Lac-des-Fées, nous exploitons l'environnement naturel privilégié de l'école pour faire de l'activité physique, se ressourcer et créer un climat propice aux apprentissages.

Adopté le 13 juin 2016
Résolution no C.É.15-16-37

Les membres

Mme. Sandra Le Courtois, parent, présidente
M. Manuel Le Bris, parent
Mme. Lys Stevens, parent
Mme. Josée Corbeil, enseignante
Mme. Mary-Pier Marcotte, enseignante
M. Sylvain Gagnon, parent

M. Michel Baril, membre de la communauté

M François Bélanger, directeur

Mme. Céline Cléroux, parent
Mme. Chantal Monette, tech. en service de garde
Mme. Caroline Joannisse, enseignante
Mme. Marlène Savard, orthophoniste
Mme. Nathalie Hotte, enseignante
Mme Natasha Doyon, parent

Les réunions

Le 26 octobre 2015
Le 30 novembre 2015
Le 22 février 2016

Le 25 avril 2016
Le 13 juin 2016

Les grands dossiers 2015-2016

- **Approbation de la convention 2016-2017**

- ✓ Les membres du Conseil d'établissement ont pris connaissance des modifications à la Loi sur l'Instruction publique, particulièrement en ce qui concerne l'obligation pour chaque établissement scolaire de se doter annuellement d'une convention de gestion. Il s'agit d'une entente entre la Commission scolaire et l'école afin de convenir des moyens à mettre en place pour améliorer les résultats de nos élèves.
- ✓ Grâce au travail d'analyse de l'équipe-école, les membres ont pris connaissance de l'état de la situation et ont approuvé les cibles et les moyens proposés dans cette convention de gestion.

Les décisions prises au Conseil d'établissement

- **Approbation des campagnes de financement**

Les campagnes de financement approuvées nous ont permis :

- d'offrir à nos élèves un spectacle et de rencontrer les artistes;
- de financer une partie des frais de transport lors des sorties éducatives;
- de financer une partie des frais du BBQ de fin d'année;
- et de financer une partie de l'activité fin d'année des élèves sortants.

- **Approbation des activités et sorties éducatives pour 2015-2016**
- **Approbation des listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités 2016-2017**
- **Approbation du choix des fournisseurs des repas chauds, de l'agenda et des photos scolaires pour 2016-2017**
- **Approbation de modification au règlement du service de garde pour 2016-2017**
- **Approbation de la grille-matières 2016-2017**

Compte tenu de la disponibilité de l'enseignante de djembé, ce projet se concentrera sur les élèves de 3^e cycle. Des impacts positifs ont été notés chez nos élèves, particulièrement en ce qui concerne la concentration et la motivation chez nos garçons. Ces projets continueront de permettre aux enseignantes du même niveau de travailler ensemble avec les élèves d'une classe pour développer des stratégies d'apprentissage en écriture.

- **Adoption de la planification budgétaire de l'année scolaire 2016-2017 pour recommandation au Conseil des commissaires**

Les membres du Conseil d'établissement ont adopté le budget des dépenses de l'établissement totalisant 443 692\$

- ✓ Le budget opérationnel de l'école est de 69 664\$ Aucun salaire n'est inclus dans ce montant.
- ✓ Le budget du service de garde est de 331 268\$ Les salaires du personnel du service de garde sont inclus.
- ✓ Les frais facturés aux parents, les revenus des campagnes de financement et de location du gymnase sont de 26 260\$ Ces montants sont utilisés pour faire l'achat de matériel périssable, pour assurer la surveillance des élèves dîneurs, pour faire l'achat d'équipement sportif ou

pédagogique, pour permettre à nos élèves de faire des activités et des sorties et pour améliorer notre milieu de vie.

- ✓ Les frais pour la surveillance des dîneurs sont depuis 2011 déterminés par le Comité exécutif de la Commission scolaire.

Autres activités

- **Consultations**

Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés sur le cadre budgétaire 2016-2017 de la Commission scolaire. Ils ont accepté ce cadre avec les recommandations suivantes :

- Considérant le manque d'information en lien avec les différentes orientations, de l'absence d'un rapport financier et de l'absence de chiffres pour pouvoir comprendre l'impact sur les établissements de ses principes et orientations ;
- Considérant que d'autres commissions scolaires présentent des cadres budgétaires chiffrés ;

- **Reconnaissance du statut École verte Brundtland**

Depuis septembre 2010, l'école du Lac-des-Fées est devenue un établissement vert Brundtland. Cette reconnaissance a été obtenue grâce à nos actions visant à créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Dans une École verte Brundtland, on réfléchit, on instruit, on éduque et on agit en fonction de valeurs pour une société plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique.

- **Reconnaissance du statut École écocitoyenne par l'organisme Enviro Éduc-action:**

Depuis janvier 2015, l'École du Lac-des-Fées est devenue une école écocitoyenne. Cette reconnaissance a été obtenue grâce à nos actions visant à diminuer la production de déchets à l'école et par nos efforts pour créer un environnement scolaire vert.

- **Partenariat**

Action-Quartiers

L'école du Lac-des-Fées et l'organisme Action-Quartiers collaborent afin de contribuer au mieux-être de nos élèves : magasin-partage, prêt de matériel.

Service de garde

Cette année le service de garde a accueilli 133 élèves du préscolaire à la sixième année. Huit éducateurs et éducatrices ont animé des activités éducatives tout au long de l'année.

- **Analyse de la situation du service de garde**

- ✓ Un sondage a été réalisé auprès des parents usagers afin de connaître le taux de satisfaction envers les services offerts par le service de garde.
- ✓ Le taux de satisfaction des parents envers le climat et les activités au service de garde est au-delà de 90%.
- ✓ Les services offerts lors des périodes de devoirs et leçons et la promotion du service offert sont les points à améliorer.
- ✓ Le programme d'activités du service de garde a été élaboré en tenant compte de cette analyse.

Message de la présidente

Chers parents,

Au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école du Lac-des-fées, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel présentant les activités réalisées par le Conseil pour l'année 2015-2016.

Encore une fois, une année bien remplie! Un merci spécial au personnel de l'école, à l'implication des parents bénévoles dans les différents comités et aux membres du Conseil d'établissement. C'est grâce à votre engagement extraordinaire que l'école du Lac-des-fées est un milieu de vie si stimulant.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sandra Le Courtois,
Présidente du Conseil d'établissement
École du Lac-des-Fées